

La fraude à la carte diminue en France

Après les chiffres de la fraude en ligne en France (voir notre article), c'est désormais les cartes de paiement qui sont au rapport

Le taux de fraude à la carte a diminué de 11,7% par rapport à 2003, d'après le rapport 2004 de l'Observatoire français de la sécurité des cartes de paiement. Au total, 241,6 millions d'euros ont été détournés sur des transactions atteignant 35,4 milliards d'euros. Le taux global de fraude s'améliore donc nettement, il descend jusqu'à 0,070 cette année, contre 0,086 en 2003. Néanmoins, ce chiffre encourageant masque des résultats beaucoup plus contrastés en fonction du type de carte détenue (interbancaire ou privative), et du type de transaction effectuée (de proximité ou à distance) **Vol de proximité** Tout d'abord, 87% des fraudes à la carte interbancaire adviennent lors de paiements de proximité, ou sur des automates. Cette proportion qui n'a fait qu'augmenter par rapport à l'an dernier, fait taire les inquiétudes sur les transactions en ligne. Le vol ou la perte d'une carte restent à l'origine de 46% des arnaques. Et, si l'usurpation du numéro passe de mode, puisqu'elle ne représente plus que 24,3% des vols contre 30,8% en 2003, la contrefaçon des cartes séduit. Sa part dans les escroqueries passe de 21,5 à 28,7%. **Vol privatif** Les cartes privatives, également, sont régulièrement contrefaites. Elles subissent aussi de nombreux détournements, lors de l'envoi à leur propriétaire. Mais, bien qu'en baisse, le vol ou la perte demeure le moyen de l'arnaque dans 53,7 % des cas. De manière plus générale, les cartes privatives sont moins sûres que celles interbancaires. Leur taux de fraude, de l'ordre de 0,082% en 2003, est resté stable cette année, alors que celui des cartes interbancaires a baissé jusqu'à atteindre 0,070%. Partant, le montant moyen de la fraude s'élève à 188 euros pour les premières, et 101 pour les secondes.